

TIZI-OUZOU

Le programme de l'habitat rural à la traîne à Béni-Yenni

Le programme de l'aide de l'Etat à l'habitat rural, programme quinquennal 2005-2009, accuse un retard considérable dans les trois communes Yattaten, Béni-Yenni et Iboudrarène, relevant de la daïra de Beni-Yenni.

Ce constat a été établi par les responsables locaux, élus et administration, lors des différentes rencontres d'évaluation et de suivi qui se tiennent autour de ce programme. En effet, sur un quota de 680 aides accordées à la daïra de Beni-Yenni, seulement 23,3% ont été réceptionnées, un taux d'avancement jugé insignifiant, aussi bien par l'administration, à travers le chef de la daïra et la Slep (subdivision du logement et des équipements publics) en charge de ce dossier que les élus locaux des trois communes.

Ce retard fait de Béni-Yenni l'une des dernières en la matière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou d'où la nécessité de conjuguer tous les efforts pour booster la situation et consommer ce programme avant sa clôture «au premier trimestre de la nouvelle année qui s'annonce», est-il signalé du côté des services concernés de la daïra de Béni-Yenni.

Le chef de daïra a exhorté les élus locaux des trois communes concernées à redoubler d'efforts envers les bénéficiaires de ces aides afin de «les sensibiliser sur la nécessité

d'achever leurs constructions», pour ne pas pénaliser leurs concitoyens d'autres aides prévues pour l'exercice prochain, d'autant plus que celles-ci ont été, depuis le mois d'avril dernier, revues à la hausse, atteignant 700 000 DA au lieu des 500 000 DA octroyées dans l'ancien programme.

De leur côté, les élus locaux, même s'ils partagent le «souci de l'administration» de consommer ce programme, préfèrent néanmoins opposer au langage du constat chiffré celui de «l'analyse objective des raisons qui sont à l'origine de ces retards ou qui en ont contribué», comme nous l'a confié un élu de la commune de Béni-Yenni.

Plus explicite, notre interlocuteur a mis en avant les difficultés qu'a connues ce programme avant l'arrivée des nouvelles assemblées et plus concrètement, et c'est l'avis partagé par les élus des autres communes, «des retards accusés dans les procédures d'obtention des certificats de possession, du permis de construire, des cahiers des charges... Des contraintes qui ne sont pas de la responsabilité des bénéficiaires mais de

l'administration et, sans ces documents, le citoyen bénéficiaire de cette aide ne peut y accéder même si sur le terrain son projet a atteint le stade final».

En plus de ces difficultés, les bénéficiaires de leur côté soulèvent d'autres contraintes qui sont d'ordre financier et qui se rapportent à la cherté des matériaux de construction, les coûts supplémentaires de leur transport et leur acheminement vers les villages difficiles d'accès, le coût de la main-d'œuvre et surtout les 20% de démarrage que doit réaliser le bénéficiaire avant de pouvoir recevoir sa première tranche de l'aide. «Avec les prix des matériaux, le ciment et les aciers surtout, il est difficile de construire une maison dans les délais par un

citoyen moyen qui n'a que son salaire pour faire face aux besoins de la vie de tous les jours. J'ai regretté de ne pas avoir demandé plutôt un logement social», dira pour sa part un bénéficiaire de l'aide de l'Etat à l'habitat rural, visiblement en difficulté à avancer dans la réalisation de son «logement».

Cette idée de demande de logement social locatif, beaucoup de citoyens y ont songé, mais avec toute la puissance et les moyens de l'Etat, peut-être pour les mêmes contraintes aussi, ce programme ne se trouve pas plus avancé dans la daïra de Beni-Yenni.

Sadek Aït Salem

COMPLEXE ÉLECTRO-INDUSTRIES D'AZAZGA

Les syndicalistes en «grève du sommeil» depuis 15 jours

Les onze membres de la section syndicale du complexe Electro-Industries d'Azazga, fleuron de l'industrie nationale qui emploie un millier d'ouvriers, poursuivent une authentique grève, la grève du sommeil, entamée il y a quinze jours dans leurs bureaux où ils ont choisi de se cloîtrer H24 pour protester, selon des ouvriers, contre la non-reconnaissance par la direction de leurs droits à l'exercice syndical. Alors que nos tentatives d'entrer en contact avec les grévistes se sont avérées vaines, l'on a appris des mêmes sources que des cadres de l'organisation de Sidi Saïd et du ministère de tutelle seraient attendus sur place ce samedi pour dénouer une crise qui a connu son apogée en mai 2008 lorsque 8 de ces syndicalistes avaient déclenché une grève de la faim qui avait défrayé la chronique syndicale nationale et régionale. Nous y reviendrons.

S. Hammoum

EFFACEMENT DES DETTES DES APC À ANNABA

Plus d'un milliard et demi de dinars

Une enveloppe financière estimée à 1 432 834 327 DA, représentant une participation du budget de l'Etat, a été accordée au profit des 12 communes de la wilaya d'Annaba.

Cette aide octroyée par la caisse commune des collectivités locales a été décidée pour suppléer au déficit enregistré durant l'exercice 2008 par ces communes. Une bonne partie de cette somme (388 843 778 DA) sera utilisée pour effacer la

dette contractée par onze collectivités locales et ayant trait au chapitre de la gestion et de l'équipement. Cette initiative a été décidée dans un souci évident d'impulser une nouvelle dynamique au développement local, indiquent les services de la

wilaya.

Par ailleurs, une partie de cette enveloppe représentant 414 649 416 DA est destinée à faire face aux augmentations des salaires des agents communaux, intervenues en 2008. La gestion du transport et des cantines scolaires a bénéficié, pour sa part, d'une somme de 212 795 121 DA, alors que les réfections des écoles primaires et autres

cantines scolaires ont vu l'octroi d'une somme de 325 546 012 DA.

Enfin, pour desserrer l'étau et remédier au déficit chronique dont souffrent les 7 communes les plus déshéritées de la wilaya, la caisse commune des collectivités locales leur a réservé exceptionnellement 91 000 000 DA, précisent les services de la wilaya.

Ali Bouacha

SIT-IN À L'UNIVERSITÉ DE GUELMA

La colère des enseignants

Emblématique que ce mouvement de protestation du corps enseignant et de l'administration de l'université du 8-Mai-45 de Guelma contre l'agression du vice-recteur par un étudiant.

Les enseignants, les travailleurs et les cadres de l'administration de

l'université ont observé un sit-in devant le rectorat pour dénoncer l'acte «sauvage» de l'étudiant, déjà exclu de l'université pour sa grève de la faim illégale, contre le vice-recteur.

Cette agression ayant eu lieu au vu et au su des agents de sécurité suscite plusieurs interrogations.

Les enseignants et les travailleurs, qui ont observé ce sit-in

durant plusieurs heures jeudi dernier, dénoncent les conditions dans lesquelles ils travaillent dans cette université.

Rappelons aussi qu'un vaste mouvement de solidarité avec les enseignants et cadres de l'administration de l'université a été enregistré.

B. A.

SUIVI DES CLASSES D'EXAMEN À ALGER

Une prise en charge effective

A l'approche des examens scolaires de fin d'année, la direction de l'éducation de la wilaya d'Alger, région centre, multiplie les regroupements périodiques avec les encadreurs des élèves des classes d'examen des trois paliers (5e AF, 4e AM et 3e AS) pour appliquer les directives du ministère de l'Education nationale. Aussi, la semaine dernière, le directeur de l'éducation, M. Mesbah, a regroupé, au lycée Omar-Racim, les chefs d'établissement, les inspecteurs et les professeurs responsables des matières des classes suscitées avec comme objectif le suivi rigoureux des programmes scolaires et l'analyse des résultats du premier trimestre.

Au cours de ce conclave, il en ressort que les élèves de ces trois paliers ne connaissent pas de retard et que les cours se déroulent le plus correctement. Pour donner toutes les chances aux élèves, les établissements dont ils dépendent seront ouverts tous les jours de 17h à 19h ainsi que les lundis et jeudis après-midi sans oublier le vendredi matin. Dans le même cadre, la wilaya d'Alger a dégagé une enveloppe budgétaire pour couvrir les frais relatifs aux cours.

O. K.

DJELFA

Hommage au grand chef Mohamed Boussaïd

Boussaïd Mohamed était une figure emblématique du scoutisme dans les régions du Centre et du Sud. Il était un grand chef scout, admiré et surtout adulé par les jeunes. Il était le père spirituel du mouvement et un membre actif de l'Association des oulémas de feu Abdelhamid Benbadis. Il fut également adjoint au maire de Djelfa. Né en 1909 à Galaâd (wilaya de Béjaïa), feu Boussaïd a grandi à Djelfa et y resta jusqu'à la fatidique journée du 27/11/1990 où il rendit l'âme à l'âge de 81 ans.

Il reçut la médaille du mérite national une semaine avant son décès. Il participa au Jamboree international de Moissons (France) avec une patrouille des éclaireurs du groupe El-Amel de Djelfa. Il éleva le scoutisme à Djelfa au deuxième rang au niveau national (après Tizi-Ouzou). En 1939, il créa, avec quelques-uns de sa génération, le fameux groupe El-Amel, qui deviendra un modèle de travail et de sérieux.

Djelfa n'a pas oublié «le grand chef Boussaïd» et un hommage lui a été rendu la semaine passée, par plus d'un millier de scouts, tous âges confondus. Une exposition photos et des débats ont été organisés pour commémorer le 18e anniversaire de sa mort. Avant son décès, il ne cessait de dire à ses nombreux compagnons qui venaient le voir chez lui, terrassé par une longue maladie : «Malheur à celui qui verra s'éteindre le flambeau dans ses mains.» Un de ses compagnons, M. Touat Miloud surnommé «le routier», a dit à cette occasion : «Non, Boussaïd, tu as laissé suffisamment d'adeptes derrière toi pour que le flambeau reste toujours allumé.»

Bekai Ben-Said

Des études sur la récréation de la patine du désert

Des chercheurs, des archéologues et des professeurs d'université de 8 pays (Algérie, Allemagne, France, Italie, Finlande, Egypte, Maroc et Tunisie) se penchent sur les effets des changements climatiques et la récréation de la patine du désert. Cette dernière est un dépôt qui prend des couleurs avec le temps et qui se forme sur les anciens rochers, sur lesquels on trouve gravées des œuvres rupestres. Ces chercheurs sillonnent les pays ayant des sites de gravures rupestres pour y faire des études et des expériences afin de faire revivre la patine du désert. Djelfa est l'une des régions qui intéressent ces chercheurs, au vu de ses sites merveilleux de gravures rupestres (Zakar et Taadmit surtout). Le docteur Malika Hachid, qui connaît bien la région et ses sites, y vient souvent pour étudier la possibilité de préserver cette richesse préhistorique et recréer la patine du désert. Ces chercheurs travaillent également sur les modifications climatiques et le reflet du changement socioéconomique de l'art rupestre au Sahara.

Les divergences climatiques et/ou adaptatives entre le Sahara central et l'Atlas saharien sont également des sujets étudiés dans ce même domaine. La recherche des données sur la texture et la composition de la patine, l'étude et les procédés de la récréation, l'étude de l'expérience de la biominéralisation sont des actions menées conjointement par plusieurs pays pour trouver une solution durable de récréation.

La réhabilitation de l'art préhistorique (le repatinage) qui est une sorte d'incision gravée à la poudre est une expérience qui a déjà donné ses fruits et qui a tendance à se généraliser. Signalons, enfin, que cette opération est sous l'égide de la Commission européenne de recherche, approuvée et appuyée par le ministère de l'Environnement et du Tourisme. L'Office national de la recherche géologique et l'association des Amis du Tassili y participent également.

B. B.